



Madame, Monsieur,

Dans le cadre des études décennales réglementaires du Barrage du Ternay, des reconnaissances géotechniques vont être réalisées sur la digue du barrage **du 29 septembre au 7 novembre 2025**.

Nous vous informons que la digue du barrage sera fermée aux piétons et aux véhicules durant cette période, jour et nuit, week-ends compris.

Le chemin de ronde restera ouvert. Une déviation sera mise en place pour les véhicules, via Ecuville et Blanchard, pour rejoindre le bourg de Saint-Marcel-lès-Annonay et la Route Départementale 1082.

Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

Restant à votre écoute,
Cordialement,

**La Régie de l'eau
d'Annonay Rhône Agglo**

Pour toutes questions, contactez-nous au **04 75 69 32 61**
ou par courriel : regie-eau@annonayrhoneagglo.fr

BARRAGE DU TERNAY

Règles de circulation
du 29 septembre
au 7 novembre 2025

